

Morières-lès-Avignon et Caderousse misent sur l'économie de proximité



Les communes de <u>Morières-lès-Avignon</u> et <u>Caderousse</u> sont désormais signataires de la charte en faveur de l'économie de proximité, initiée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur (<u>CMAR</u>). Objectif ? Promouvoir la consommation locale et artisanale.

Cette signature porte à 50 le nombre total de communes vauclusiennes ayant adhéré à la charte à ce jour. A ce titre, elles s'inscrivent dans une politique de valorisation des entreprises artisanales et de maximisation de l'économie de proximité. Non moins de 210 chartes de proximité ont déjà été signées entre l'institution et les communes de la région PACA.

L'engagement repose sur quatre principes :

- faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux auprès des consommateurs et diffuser le label "Consommez local, consommez artisanal" pour la valorisation des produits locaux,
- maintenir et renforcer l'activité artisanale sur le territoire de la commune.

Ecrit par le 15 décembre 2025

- permettre le renouvellement des entreprises artisanales en encourageant la reprise d'entreprise,
- soutenir la politique de la CMAR au travers de son offre de services qui repose notamment sur l'accompagnement et le suivi des porteurs de projet et des artisans.

« En ces temps complexes, cette crise sanitaire qui s'éternise, nous devons plus que jamais favoriser l'artisanat. Car les français ont besoin des artisans au quotidien tout autant que les artisans ont besoin des français », déclare Thierry Aubert, président de la délégation de Vaucluse de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région PACA.

Par ailleurs, suite aux nouvelles mesures prises pour faire face à la troisième vague de l'épidémie de covid-19, de nombreuses entreprises artisanales se verront contraintes d'interrompre leurs activités et de se réorganiser en vue de la fermeture des écoles. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région appelle à la construction rapide d'une feuille de route de sortie de crise pour donner des perspectives claires et concrètes aux artisans inquiets.

Plus d'informations sur <u>cmar-paca.fr</u>

Chambre des métiers : un diagnostic numérique gratuit pour aider les artisans à surmonter la crise



Ecrit par le 15 décembre 2025



Face à la crise sanitaire, la <u>Chambre de métiers et de l'artisanat</u> se mobilise pour déployer les mesures dédiées à la numérisation des TPE via une opération d'accompagnement gratuit jusqu'à fin mars 2021. Objectif : accompagner le maximum d'entreprises artisanales à se numériser de façon pérenne pour qu'elles soient aussi compétitives que les structures de taille plus importante.

La pandémie de Covid-19 aura montré l'importance du numérique au sein des entreprises. Aussi, afin d'accompagner les artisans à appréhender au mieux leurs besoins en numérique, les conseillers de la chambre consulaire proposent gratuitement un accompagnement adapté et personnalisé en fonction des connaissances et des besoins de chacun. Diverses thématiques seront ainsi abordées au cours d'un entretien d'environ 2h30, intégralement pris en charge, permettant de dresser un portrait de l'activité digitale de l'artisan : visibilité en ligne, marketing digital, 'click and collect', ressources internes, sécurité et RGPD, etc.

A l'issue de ces échanges, l'artisan se verra proposer des immersions dans les domaines lui faisant défaut pour qu'il s'approprie les outils en profondeur (gestion de son propre site internet, création de contenu en ligne, community management, référencement...) dans le but de le rendre complètement autonome



dans la gestion de ses activités numériques pour plus de sérénité face à une année 2021 encore incertaine.

Délégation de Vaucluse : 35 Rue Joseph Vernet, Avignon. Contact : 04 90 80 65 65. economie84@cmar-paca.fr

L'apprentissage dans l'artisanat à l'honneur du 29 janvier au 5 février



Dans le cadre de la semaine nationale de l'apprentissage dans l'artisanat, la Chambre des



métiers et de l'artisanat (CMAR) de Paca souhaite mettre à l'honneur une filière d'avenir qui ne connaît pas la crise : 41 % des dirigeants actuels d'entreprise ont commencé par l'apprentissage.

Malgré la crise sanitaire, l'entreprise artisanale demeure un secteur dynamique en matière d'emplois : la 1e entreprise de France. En effet, en 2020, + 4 % d'apprentis ont été formés dans les centres de formation des apprentis (CFA) de l'Université régionale des métiers et de l'artisanat et 80 % d'entre eux ont trouvé un emploi pérenne dans les 6 mois qui ont suivi la sortie de leur formation en apprentissage avec le recrutement d'un apprenti sur deux au sein de son entreprise d'accueil. Cette année, le réseau des Chambre de Métiers et de l'Artisanat souhaite valoriser l'apprentissage sur le territoire et ce, malgré une année 2020 économiquement sinistrée pour de nombreux secteurs.

L'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat de Provence-Alpes-Côte d'Azur a notamment lancé la plateforme 'For Me Up', un parcours formation intégralement numérique déployant des méthodes d'enseignement ludiques et intuitives pour les apprentis en filière alimentaire. Ainsi, les espaces de formation ont été, pour l'occasion, complètement réinventés avec la mise en place de classes virtuelles, outils collaboratifs, quizz en ligne et vidéos préparées par les formateurs pour l'apprentissage des gestes professionnels (comment préparer des macarons, un poisson...).

L'an dernier, si les entreprises ont été sensibles aux aides financières à l'embauche d'un apprenti, inscrites au plan de relance, à savoir 5 000 € pour un mineur et 8 000 € pour un majeur, les CFA ont aussi pu accueillir des apprentis bénéficiant du dispositif d'inscription et d'accueil jusqu'à 6 mois sans contrat. Ces aides, vitales en période de crise, sont reconduites en début d'année 2021 et vont permettre d'assurer un suivi de tous sur le moyen et long terme.

La Chambre des métiers met en avant l'artisanat local pour les fêtes de fin d'année



Ecrit par le 15 décembre 2025



Alors que l'artisanat vient de connaître une année difficile en raison de la crise sanitaire, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse lance une campagne de communication pour témoigner de l'urgence qu'il y a à consommer artisanal pour Noël.

Avec le soutien du Conseil départemental de Vaucluse, la compagnie consulaire lance un dispositif visant à mettre en lumière l'artisanat local. Déclinée en deux canaux, cette campagne s'affichera sur les axes principaux d'Avignon du 09 au 16 décembre ainsi que sur le net avec la diffusion sur les réseaux sociaux de l'institution de trois vidéos d'environ 1 min. 20 centrées autour de trois typologies de métiers artisanaux : les métiers de bouche, les métiers d'art et les services. Déployées en parallèle de la campagne régionale 'Mon Artisan enchante Noël' initiée par la Chambre de métiers et de l'Artisanat de région PACA, les actions de la délégation de Vaucluse viennent renforcer le dispositif global de l'institution visant à maximiser l'achat artisanal et local pour les fêtes de fin d'année.



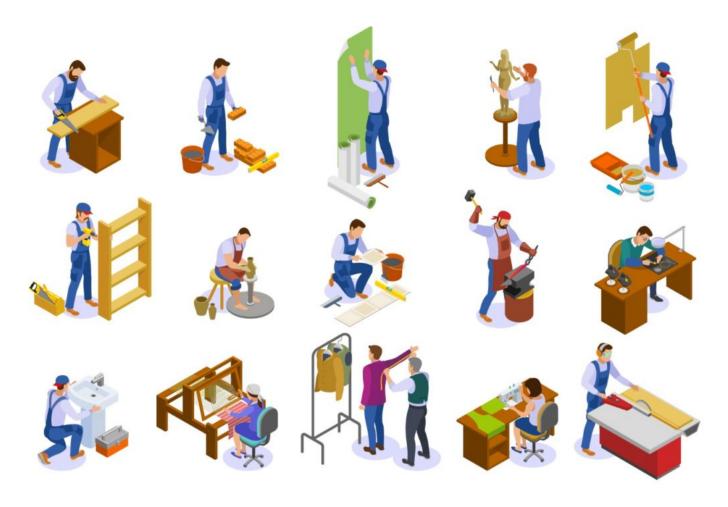
Ecrit par le 15 décembre 2025



Confinement : la Chambre des métiers active sa cellule d'urgence



Ecrit par le 15 décembre 2025



Suite aux dernières annonces gouvernementales, la <u>Chambre des métiers et de l'artisanat</u> (<u>CMAR</u>) de <u>Paca</u> déclenche un dispositif d'urgence pour les entreprises artisanales.

Afin de venir en aide aux artisans dans la recherche des outils, physiques ou numériques, dont ils ont besoin pour traverser cette crise, la CMAR de Paca lance un numéro régional unique non surtaxé : **09 800 806 00**. Dans le Vaucluse, il est possible de contacter la Chambre des métiers et de l'artisanat par mail sur : assistance84@cmar-paca.fr . A noter que le site reste ouvert au public, prioritairement sur prise de rendez-vous, en appelant le numéro unique 09 800 806 00.

Par ailleurs, afin de soutenir l'économie de proximité, la CMAR PACA a mis en place un dispositif d'identification des entreprises artisanales ouvertes, en les référençant sur une <u>carte interactive</u>. Les artisans souhaitant apparaître sur cette carte sont invités à le faire en remplissant le <u>formulaire en ligne</u>, ou en écrivant à l'adresse <u>artisanspresents@cmar-paca.fr</u>





Chambre des métiers : Vaugines, Cucuron, Lourmarin, Puget et Puyvert engagées dans la défense de l'artisanat



Ces cinq nouvelles communes vauclusiennes viennent de signer la charte de soutien à l'activité économique de proximité mise en place par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elles rejoignent les 47 villes signataires de cette charte dans le département.

Frédérique Angeletti, maire de Vaugines, Amélie Jean, maire de Puget, Sylvie Gregoire, maire de Puyvert, Philippe Egg, maire de Cucuron, Jean-Pierre Pettavino, maire de Lourmarin et Thierry Aubert, président de la délégation de Vaucluse de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR PACA) se sont engagés à valoriser le « Consommez Local, Consommez Artisanal » en



signant la charte. Un engagement fort puisqu'il vise à promouvoir cette politique en faveur des 236 entreprises artisanales présentes sur les cinq communes.

Quatre axes majeurs définissent cette charte mise en place en 2017 par la CMAR PACA : faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux, notamment au travers du label « Consommez Local, Consommez Artisanal », maintenir et renforcer l'activité artisanale sur le territoire, favoriser le maintien de l'activité et de l'emploi en encourageant la transmission/reprise d'entreprises artisanales, et relayer la politique volontariste de la Chambre de métiers et de l'artisanat.

"Investir pour l'avenir : comment font les artisans ?" Thierry Aubert répond.

L'Artisanat régional a perdu un quart de son chiffre d'affaires au premier semestre 2020. D'où le plan de relance de la <u>Chambre des métiers et de l'artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR Paca)</u> qui prévoit de réunir autour de ce projet de dynamisation économique un budget de 6,5 à 7 M€ auprès de l'Etat, l'Europe, <u>le Conseil régional</u> et les collectivités. Il vise, au cours des deux prochaines années, à accompagner la modernisation de 2 700 entreprises. Mais aussi à faire face à la hausse du stock des entreprises en grande difficulté en leur apportant un secours financier. Le coup d'envoi de ce plan de relance vient d'être donné avec une campagne de communication pour valoriser – jusqu'à la fin du mois d'octobre – l'image des 250 métiers de proximité du secteur artisanal (budget : 300 000€). Thierry Aubert, chargé de la délégation vauclusienne de la CMAR Paca souligne les particularités locales et commente les enjeux de ce plan à l'échelle départementale.

Au plan régional, un chiffre étonne : la baisse du nombre de radiation de près de 40% entre janvier et août 2020 (versus 2019). Avons-nous une situation comparable en Vaucluse et peut-on en conclure que tout ne va pas si mal ?

« Prudence avec les chiffres enregistrés cette année. Il y a bien une baisse du nombre de radiations. Cependant, il faut regarder ces chiffres avec beaucoup de recul : il est très probable qu'un certain nombre d'entreprises artisanales qui se maintiennent actuellement auront à affronter des difficultés de trésorerie sévères, quand il faudra rembourser les charges et dettes qui ont été reportées. On constatera alors de grosses pertes d'entreprise. »



« Devoir affronter bientôt des difficultés de trésorerie sévères. »

En ce qui concerne notre département, quels sont les principaux sujets de préoccupation et de satisfaction pour le secteur artisanal aujourd'hui?

« La suppression d'événements majeurs tel que le festival d'Avignon et d'autres événements à forte vocation touristique ont eu un impact très néfaste sur l'économie locale et l'artisanat est fortement impacté. L'arrêt ou lefort ralentissement des programmes de bâtiments, les difficultés d'approvisionnement, ont fortement touché le secteur du BTP. Alors que l'on pouvait entrevoir un frémissement de reprise, le redémarrage de la crise sanitaire engendre à nouveau des conséquences négatives sur l'économie de proximité avec un ralentissement dans tous les secteurs et notamment celui des services à la personne. »

Près de la moitié des artisans n'ont pas de salariés. Pour eux, les 1500€ du gouvernement est la seule ressource lorsque l'activité s'est arrêtée. Ce dispositif de solidarité fonctionne t-il bien ?

« Ce dispositif de solidarité est une bonne chose, il offre une soupape et un filet de sécurité pour les artisans et pour bien des artisans cela a été leur seule source de revenu pour faire face à leurs besoins alimentaires. Cependant, ce n'est pas suffisant, il faut permettre aux artisans d'accéder plus facilement au 'niveau 2' du fonds de solidarité qui permet aux entreprises artisanales de recevoir une sécurité supplémentaire allant de 2 000 à 10 000€. »

Quels sont les moyens pour aider les chefs d'entreprisesartisanales à reconstituer une trésorerie et à faire patienter fournisseurs et transporteurs ?

« Aujourd'hui, nous initions deux nouveaux dispositifs : 'Déclic Rebond' et 'Déclic Accès' à la commande publique afin de permettre aux entreprises de s'ouvrir à de nouveaux marchés. La commande publique est un levier essentiel de la relance. Nous mettons en place un accompagnement individuel de l'entreprise pour faire le point de sa situation et l'aider à repartir. »

« Mettre l'artisan dans le cœur des consommateurs. »

Quelles sont les actions les plus importantes du plan de relance envisagé par la CMAR pour réussir la reprise et assurer l'avenir du secteur dans notre département ?

« S'il fallait mettre en avant l'une des actions les plus importantes de ce plan de relance, je vous parlerais de l'accompagnement des artisans dans la transition numérique. Grâce au programme 'Accompagner la



transition numérique des entreprises artisanales de Paca' financé par le Conseil régional de la Région Sud, nous avons accompagné près de 1 700 entreprises en deux ans. Nous sommes très heureux de ce succès mais nous avons voulu aller plus loin et notre objectif est de pouvoir accompagner 2 700 entreprises artisanales sur les deux années à venir. Par ailleurs, la transition écologique et énergétique est l'avenir des artisans, nous y prendrons toute notre part avec les actions d'accompagnement notamment dans le domaine de la rénovation énergétique et du programme 'Rénover+', les actions du type 'Répar'acteurs', les 'écodéfis' avec les collectivités locales. Il faut aussi rappeler l'importance du « Consommez local, consommez artisanal » avec la mise en place d'une campagne de communication d'envergure pour mettre l'artisan dans le cœur des consommateurs. Et puis continuer à nous impliquer pour l'apprentissage en prenant toute notre place dans le plan jeune. Il est bon de rappeler que la CMAR Paca avec ses 7 CFA (Centre de formation des apprentis) forme plus d'un apprenti sur 5 dans notre région soit 6 000 jeunes formés par an. »

Durant cette crise, on a vu l'activité d'acteurs de la vente à distance se développer fortement parce qu'elle offre des prix et un service de livraison à domicile. Dans quels domaines votre secteur apporte une image de modernité qui attire les consommateurs ?

« La période de confinement a permis au consommateur de renouer un contact privilégié avec l'artisanat qui se doit répondre efficacement aux nouvelles attentes : participation à des dynamiques territoriales, à des initiatives locales de mutualisation (livraisons, plateformes de commande en ligne, 'drive'» spécialisés dans les produits locaux), capitalisation sur la prise de conscience d'un besoin de proximité et sur les avancées initiées pendant la période de confinement et de déconfinement. Nous avons créé une place de l'artisanat 'Artiboutik' permettant aux artisans d'entrer dans le e-commerce et de gagner de nouveaux clients. Cette plateforme nous sommes en train de l'amplifier et de la faire connaître. »

Vidéo de valorisation des entreprises labellisées Patrimoine vivant, une belle mise en lumière d'artisans d'exception sur notre territoire de Vaucluse!

Chambre des métiers et de l'artisanat : soutenons nos artisans, achetons local !

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, près de 330 000 chefs d'entreprise, salariés ou apprentis ont repris petit à petit le chemin de leur entreprise. Boulangers, coiffeurs, fleuristes, maroquiniers, plombiers offrent des services et produits de qualité 'Made in local' et ils ont besoin de solidarité pour envisager un retour à la normale dans les prochains mois, c'est pourquoi le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat a lancé une campagne nationale de communication et d'adhésion en faveur de l'achat responsable avec le #TousAvecNosArtisans, relayé depuis quelques semaines sur les réseaux sociaux.

Tous consom'acteurs

Chacun est ainsi invité à s'engager au quotidien en faveur de la cause artisanale en affichant ses convictions en soutien à ces hommes et ces femmes qui permettent de maintenir le lien social, de promouvoir les valeurs du 'Fabriqué en France' et qui maintiennent, par leur engagement et la qualité de leur travail, la vie des territoires et centres villes.

L'artisanat, moteur de la relance économique

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre de métiers et de l'artisanat de région s'est mobilisée pour soutenir les artisans pendant la crise et les accompagner à la reprise d'activité, en mettant en place les tutoriels d'assistance pour accompagner les artisans dans la prise en main des outils numériques, disponibles sur la chaîne Youtube CMAR PACA, pour "Compresser et convertir un fichier", "organiser une visioconférence" ou encore "Booster ses réseaux sociaux"; une carte de géolocalisation répertoriant les artisans et les marchés ouverts pendant la crise, pour donner de la visibilité aux entreprises artisanales locales sur le site www.cmar-paca.fr; des formations à distance pour les artisans pendant le confinement et jusqu'à fin juin au moins, disponibles sur tout le territoire pour continuer à développer leurs compétences; Artiboutik, un marketplace développé en collaboration avec BeeShary pour permettre aux artisans de vendre leurs produits en ligne sur www.artiboutik.fr

www.cmar-paca.fr

Ecrit par le 15 décembre 2025

Obtention du label 'Performance vers l'emploi'

Le centre de formation des apprentis d'Avignon ainsi que les six autres centres de formation de la région Provence Alpes Côte d'Azur (Digne-les-Bains, Gap, Saint-Maximin, Le Beausset, Les Arcs et La Seyne-sur-Mer) viennent d'obtenir le label 'Performance vers l'emploi'. Pour décrocher le label, trois axes ont été passé au crible lors des audits : la qualité du service rendu aux apprenants, le management et la maîtrise de la qualité ainsi que la performance vers l'emploi. Cette récompense permet à l'Université régionale des métiers (URMA PACA) de prouver sa capacité à délivrer une formation professionnelle de qualité dans chacun de ses centres de formation des apprentis et de concilier la satisfaction des apprenants, des entreprises qui reçoivent les alternants et les diplômés, et les exigences des financeurs. Chaque année, ce sont plus de 6 000 jeunes qui sont formés dans l'un des sept centres de formation d'apprentis de l'URMA PACA.